L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 16 FEVRIER 1895. Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 16 FEVRIER 1895.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

Défaite des projets financiers de l'administration Cleveland.

Il y a quelque temps, nos lecteurs se le rappellent, M. Carlisle présentait un projet de loi sur la réforme de la monnaie courante. M. Carlisle n'est pas seulement un habile politicien, mais un spécialiste, un homme parfaitement au courant des questions financières. Son projet avait été l'objet de longues et sérieuses études. Il rencontra au Congrès, parmi des gens qui font de la politique et de la finance en amateurs, un obstacle insurmontable. Le projet fut rejeté.

Tout récemment, l'administration proposait l'émission de $500,000,000 de bons payables en or (gold bonds). Cette proposition était également réglée. Avant-hier, le gouvernement présentait une résolution en vue de substituer à l'émission de bons en or à 4 pour cent d'intérêt, une autre émission de bons à 3 pour cent d'intérêt. Troisième défaite du gouvernement.

A la bonne heure: nous savons à peu près ce que l'on ne veut pas au Congrès. Mais il faudrait au moins dire ce que l'on veut.

Que les populistes aient voté contre la proposition ; cela se conçoit. Toutes les propositions du gouvernement ont pris l'or pour base et l'on sait que ces messieurs qui représentent presque tous l'Ouest, producteur de l'argent, voudraient que l'on favorisât à outrance le placement de leur produit, le métal blanc.

Mais que penser des républicains qui, en grande majorité, ont voté contre la proposition, tandis que M. Reed, leur chef, par sa parole autant que par son vote, s'est placé au rang de ses partisans les plus chaleureux.

Il serait temps, cependant, que l'on en finît avec cette question. L'incertitude qui règne dans les esprits à ce sujet jette une perturbation profonde dans les cercles financiers et arrête toutes les affaires. L'administration, trois fois battue, ne peut plus revenir à la charge. Il faut pourtant venir au secours du Trésor le plus tôt possible, car il se vide tous les jours, avec une rapidité effrayante. Heureusement, le 4 mars arrive. Un nouveau Congrès va succéder à celui qui achève, en ce moment, sa dernière session. M. Cleveland est obligé de lui faire immédiatement appel pour sortir de cette étrange situation. Cette fois, les républicains seront en grande majorité ; ils feront, par conséquent, la loi. Nous pourrons savoir ce qu'ils veulent et quel est le mobile de leur opposition aux projets du gouvernement.

Il est possible qu'ils adoptent les idées des populistes ; mais alors, ils se mettent en contradiction avec leur chef M. Reed, qui dans la question financière, fait, en compagnie de l'ancien président républicain Harrison, chorus avec M. Cleveland. De quelque façon que se résolve le problème cette solution vaudra toujours mieux que l'intolérable incertitude qui règne en ce moment.

L'impôt sur le revenu en Prusse.

M. Miquel vient de publier, comme ministre des finances de Prusse, dit la *Liberté*, sur le fonctionnement de l'impôt sur le revenu que ce pays obère a dû subir. " On n'a trouvé en Prusse, dit en substance ce document, sur une population de 30 millions d'âmes, que 320,000 personnes ayant plus de 3,000 marks de revenus. De ce nombre 240,000 vivent dans les villes, 80,000 à peine à la campagne, Le revenu total de tous les imposés a été de 2 milliard et 750 millions de marks, dont 885 millions provenaient d'intérêts de capitaux, 740 millions de revenus fonciers, 950 millions de revenus industriels et commerciaux et 630 millions d'appointements. Il y a 25 Prussiens qui ont plus d'un million de marks de revenus. Krupp, d'Essen, le célèbre constructeur de canons, est l'homme le plus riche de l'empire, il a 6 1/2 millions de marks de revenus. Il avait, en 1893, 7 millions 200 mille marks d'entrées, et a donc, en un an, perdu près d'un million de francs." L'opinion publique se prononce de plus en plus contre cette taxe inquisitoriale dont l'assiette comporte un questionnaire insidieux qui remplit dix pages de texte. On sait que l'impôt varie de 6 marks pour 900 de revenu à 20,200 pour 500,000. Le loyer paye à part une taxe de 7 0/0.

Beattie versus Price.

Nous croyions en avoir fini avec les contestations d'élection dont étaient menacés deux de nos représentants. Il n'en était rien, au moins en ce qui concerne l'Hon. M. Price, du troisième district congressionnel, un des hommes qui, en ce moment, peuvent, à Washington, rendre à notre industrie sucrière les plus précieux services. Il vient de recevoir, au nom du juge Beattie, un concurrent battu, une assignation qui le force à quitter le Congrès et à revenir, parmi nous, où sa présence est, dit son avocat, d'une absolue nécessité.

Le premier représentant venu, en pareil cas, n'eut pas hésité à partir immédiatement, dûssent les intérêts de nos planteurs en souffrir. M. Price ne pense pas de même. Au milieu de la situation critique que le Congrès a faite à ses constituants, à l'heure du danger, il n'ose guère abandonner son poste,

Cette conduite lui fait le plus grand honnneur. Nous verrions avec peine, cependant, que, par scrupule, il laissât le champ libre à son adversaire.

Il a rendu d'éminents services à notre cause et il est bon qu'il continue à poursuivre jusqu'au bout une mission qu'il a si bien remplie jusqu'ici.

Dieu nous préserve de nous livrer à de violentes attaques contre M. Beattie. Nous ne le traiterons pas comme un vulgaire politicien. C'est un homme dont nous ne pouvons contester la valeur. Mais, en vérité, au milieu de la crise que nous traversons, nous ne comprenons pas sa conduite. S'exposer, en ce moment, à priver la Louisiane d'un de ses plus habiles et plus énergiques défenseurs, au Congrès, c'est presque faire acte de mauvais patriote. Il n'est pas impossible que M. Beattie se crois lésé dans ses intérêts et dans ses droits; mais ce n'est pas au milieu d'une lutte dont l'issue peut être fatale à la Louisiane, que l'on force son adversaire à quitter le champ de bataille. Il est impossible d'être plus mal inspiré que M. Beattie, à l'heure qu'il est.

Notre ami B.... ayant eu l'imprudence de prêter quelques louis au bohème L...., celui-ci fait semblant de ne pas le voir quand il le rencontre sur le boulevard.

Hier soir, B...., impatienté, a abordé carrément L.... par ce compliment :

—Que vous ne me rendiez pas mon argent, à la rigueur, je comprends ça, mon cher; mais il me semble que vous pourriez au moins me rendre mes coups de chapeau !

Le comble du mépris chez un cavalier: Refuser de boire dans un verre à pied.

LA LOCOMOTIVE ELECTRIQUE.

On va mettre incessamment en service sur le réseau de Baltimore-Ohio, toute une série de locomotives électriques destinées à remorquer les trains à la vitesse de 25 à 60 kilomètres à l'heure pour le début. Cette vitesse sera ensuite progressivement augmentée lorsque le fonctionnement des machines électriques, dans ces conditions, en service courant, aura été bien étudié. On pourra obtenir —et la chose est intéressante à signaler —les vitesses que l'on voudra.

En effet, les moteurs électriques ou dynamos qui donnent le mouvement aux essieux des locomotives sont directement enfilés sur eux comme des anneaux : ils y sont *calés*, suivant l'expression des techniciens. Envoyez le courant électrique dans ces dynamos, elles tournent en entraînant l'essieu avec elle. Chaque essieu, non seulement de la locomotive, mais encore de chaque wagon, peut et même doit, pour que le système soit complet, porter sa dynamo motrice. Et alors, retenons bien ce principe : la *vitesse du train électrique est théoriquement illimitée*. Car cette vitesse dépend directement du nombre de tours de la dynamo qui fait corps avec l'essieu, et comme cette dynamo peut tourner à 1.500, 2 000, 5,000 tours par minute, elle n'a de limite que les possibilités pratiques de traction, consistant dans l'état de la voie, la résistance du matériel et le juste désir d'éviter les accidents en se renfermant dans la protection d'un block-system perfectionné et méticuleux.

Les avantages économiques de la traction électrique sont incontestables.

Sans entrer dans des considérations techniques ardues, on peut dire que la locomotive à vapeur telle que nous la connaissons est une machine qui produit un travail constant, c'est-à-dire à peu près toujours le même, pour donner une vitesse variable. Il faut tenir échauffée la masse de vapeur qui constitue le ressort élastique au moyen duquel on fait aller et venir les pistons, lesquels communiquent le mouvement aux roues, et cela soit que l'on monte les pentes, soit qu'on les descende, soit que l'on s'arrête. La locomotive est donc une grande gaspilleuse de charbon et de chaleur, ou calories; elle est comme un cheval gourmand qui mangerait constamment pendant le travail et pendant les arrêts. On dépense ainsi 3 kilogrammes de charbon environ par cheval vapeur transmis aux essieux d'une locomotive. Prenons ce charbon, brûlons-le dans une station d'où l'on enverra le courant électrique moteur à la locomotive au moment seulement de l'utiliser; bien que le rendement dans ces conditions ne soit que de 60 0/0, nous ne dépenserons plus que 1 kil. 83 de charbon par cheval-vapeur transmis aux essieux.

D'ailleurs, avantage que la locomotive à vapeur ne présente pas, en descendant les pentes, on fera travailler les moteurs électriques comme générateurs électriques, et l'on récupérera ainsi une partie de l'énergie dépensée à la montée, au lieu de la dissiper sous forme de chaleur perdue dans le frottement des freins.

Les ingénieurs et les électriciens n'ont pas, à l'heure actuelle, et il est bon de préciser ce point, la prétention de nous lancer dans l'espace à la vitesse d'un obus. Ils se contentent modestement de projeter d'augmenter de moitié la vitesse moyenne de nos trains rapides, laquelle varie entre 60 et 80 kilomètres à l'heure. On franchirait, par exemple, en 8 heures, la distance de Paris à Marseille, soit 862 kilomètres, qui demande actuellement 15 heures environ avec les lourds express; on irait aisément de Paris à Nice en 12 heures au lieu de 22, de Paris à Lyon en 5 heures au lieu de 9, etc. Cela ne représente pas même une vitesse de 100 kilomètres à l'heure : c'est la vitesse électrique du "père de famille". Mais supposons les voies renforcées, le matériel électrique complet, on pourra encore aisément pratiquement doubler cette vitesse et mettre Paris à 2 heures et demie de Lyon, à 4 heures et demie de Marseille, à 1 heure et demie de Bruxelles, à 7 heures de Vienne, à 14 heures de Saint-Pétersbourg, à 16 heures de Constantinople. Constantinople ne sera pas plus éloigné de Paris que n'en est maintenant Marseille, le jour où l'express électrique développera ses 200 kilomètres à l'heure.

La traction électrique, dès que l'outillage électrique, machines et accumulateurs, sera suffisamment perfectionné, sera donc vraisemblablement le procédé de traction économique et satisfaisant par excellence.

TREMBLEMENTS DE TERRE EN PERSE.

Les tremblements de terre en Perse.

Une terrible secousse de tremblement de terre vient d'avoir lieu à Kuchan; trois minutes après, la ville était un monceau de ruines.

On dit qu'un grand nombre de personnes ont péri; 600 ont été ensevelies sous les murs de la mosquée, et 600 autres ont péri dans divers établissements de bains.

L'eau et les vivres ont manqué pendant trois jours. Les fils télégraphiques s'étant rompus, on ne pouvait demader de secours.

Les souffrances des blessés—dont plusieurs ont succombé faute de soins—ont été terribles.

Il ne reste rien debout.

Depuis lors, des secousses ont eu lieu journellement.

Une forte secousse s'est produite à six heures du soir; elle a été suivie de trois autres à une heure et quatre heures d'intervalle.

Les habitants terrifiés se blottissent les uns contre les autres en plein air, sans aucun abri.

Le froid est très vif, l'assistance médicale fait défaut. Cependant, des médecins russes sont partis d'Askabad pour porter secours aux victimes de la catastrophe.

Taupin a reçu du monde et la soirée s'est prolongée fort tard.

Enfin, le dernier invité s'en va, et il s'en va, et il le ramène jusqu'à la porte.

—Mais non, monsieur Taupin, je vous en prie, ne vous donnez pas la peine de me reconduire.

—Laissez donc.... c'est pour être bien sûr que vous serez parti!

A la petite Bourse :

—Vous savez la nouvelle : ce pauvre Fripouyot....

—Je viens de l'apprendre : il est mort.

—Il va laisser un grand vide....

—Oh ! oui.... dans la caisse de ses clients!

JOHANN STRAUSS.

On a célébré récemment à Vienne le jubilé du roi de la valse, Johann Strauss. Une biographie du musicien a été publiée à cette occasion. Elle contient maints détails curieux.

Il y eut toute une dynastie de Strauss. Le père de Johann dirigeait un *Bier-Concert*, concert-brasserie. Il avait pour associé un certain Lanner, et tous deux étaient en leur temps compositeurs de musique à danser, les plus célèbres et les plus aimés des Viennois. Il semble que cette circonstance devait rendre plus facile la carrière du jeune homme. Ce fut le contraire qui arriva. Strauss père soit par jalousie, soit pour tout autre motif, contraria autant qu'il le put les dispositions musicales de son enfant. Et, comme il était de caractère dur et violent, peut-être eût-il réussi à imposer sa volonté si le fils n'eût été soutenu par sa mère. Grâce à elle, il fit ses débuts, le 15 octobre 1844, et remporta un grand succès. Ce verdict du public viennois mit fin à l'opposition paternelle. Le vieux Strauss avait d'ailleurs quelque talent; ses valses se distinguaient par une singulière énergie de rythme. Johann Strauss les a jugées en ce mot caractéristique : " Les valses de Lanner semblent dire ; Danser, je vous en prie. Et celles de mon père ; Dansez, je le veux."

Après son premier succès, le jeune compositeur connut plus d'une fois la mauvaise fortune. C'est un fait remarquable, que beaucoup de ses œuvres soient tout d'acord tombées à Vienne et ne s'y soient relevées qu'après avoir réussi à l'étranger. Ce fut le cas pour son opéra-comique, *La Chauve-Souris*, qui fut très froidement reçue par les Viennois, mais triompha à Berlin et sur toutes les scènes allemandes, et finit par prendre sa revanche de son premier échec.

Les valses de Strauss eurent aussi leurs vicissitudes. *Le Beau Danube bleu* lui même "fit un four" sur les rives du Danube, et ne devint populaire à Vienne que lorsque les Parisiens l'eurent accueillie avec enthousiasme. Mais cette popularité tardive est telle qu'on ne trouverait sans doute pas un Viennois qui ne sût par cœur la célèbre valse. Et les musiciens les plus graves ont joint leur suffrage à celui du peuple. Brahms, sollicité par Mme Strauss d'écrire quelques lignes sur son album d'autographes, traça les premières mesures du *Beau Danube bleu*, avec ces mots: "Je voudrais qu'elles fussent de moi "—Johann Strauss vit toujours à Vienne. Il a actuellement soixante-dix ans.

LE GÉNL. DE GALLIFFET,

Une anecdote à propos du général marquis de Galliffet, qui vient de passer dans le cadre de réserve.

Le général, on le sait, ne badinait point dans le service. En sa qualité de grand cavalier devant Dieu, il était à cheval sur la discipline. Toujours le premier levé de son corps d'armée, il partait souvent dès cinq heures du matin pour faire sa promenade quotidienne. Et malheur alors au carottier qui, sorti la veille sans permission, se trouvait sur son chemin au moment où il espérait rentrer en catimini au quartier!

C'est ainsi qu'un jour, à l'entrée d'un petit bois voisin de la ville, il aperçut un chasseur, qui, à sa vue, manifesta un trouble visible.

Piquant des deux, le général se dirige droit sur le soldat.

Celui-ci, qui a reconnu le chef, fait demi-tour et s'enfuit de toute la vitesse de ses jambes.

—Chasseur! chasseur! arrêtez!

Ah! bien, oui! Le chasseur s'enfonce dans le bois, où le général le suit. Bref, au moment d'être atteint, le chasseur ne fait ni une ni deux : il grimpe à un arbre avec l'agilité d'un singe.

Le général s'arrête devant l'arbre, met pied à terre et, d'un ton passablement irrité :

—Descendez de là, chasseur, descendez, ou, sinon......

Il fallait obéir. En dissimulant de son mieux son visage, le chasseur descend, touche terre.... Mais, au moment où le général s'approche de lui, le soldat s'élance, se trouve en selle sur la monture de son supérieur et, l'enlevant aussitôt, s'enfuit vers la ville au triple galop.

On devine le cri de rage que poussa le général. Furibond, il s'en retourne à pied, et sa colère s'accroît encore lorsqu'à la porte de la ville il trouve son cheval, qu'un pékin tenait par la bride, en regardant de tous côtés.

—Ah! vous voilà, général, dit l'homme avec un sourire. Votre soldat avait raison : vous n'étiez pas loin. D'ailleurs, il va vous ramener un autre poulet d'Inde.

—Pourquoi un autre?

—Dame! puisque celui là vous a fichu par terre!....

Le général ne put s'empêcher de rire de la malice du soldat

Un bohème très dépenaillé se promenait hier sur les boulevards. Un ami l'interpelle.

—Tiens! fait le bohème, tu m'as donc reconnu de dos?

—Oui, répond l'autre, je t'ai aperçu par un trou...... de ton paletot.

Une boutade du panoplie Ernest Reyer.

Il se trouvait dans un salon où la maîtresse de la maison exécutait une demi-brillante fantaisie sur *Salammbô*.

—Quel talent, cette comtesse, dit quelqu'un, quel jeu généreux!

—En effet, riposta le Maître, sa main droite ignore ce que fait sa main gauche.

LA FONTAINE DE LA GUERRE.

Il y a à Freyssinet, dans l'Ardèche, une fontaine curieuse.

Sorte de siphon naturel, cette fontaine donne, en temps ordinaire, de l'eau claire, un peu jaunâtre dès que les fortes pluies tombent.

Mais lorsqu'une grande quantité d'eau se trouve dans la terre, le siphon est débordé et une autre fontaine coule alors d'un autre côté.

Comme cette eau traverse de nouvelles couches de terre — rouges, celles-là— on dirait que c'est du sang, du vrai sang de Gaulois, qui jaillit.

C'est pour cela que les paysans l'appellent la "fontaine de la guerre".

Depuis 1870 elle n'avait pas coulé.

Et voila que, depuis plusieurs jours, les gens de Freyssinet la regardent, avec effroi, verser le sanguinolent liquide....

Quels terribles événements aura-t-on à enregistrer bientôt?

Voyageurs arrivés aux principaux hôtels.

Hôtel Grunewald—Mme Jm F Douconteo, Mlle Certrude Dinconte, Chas McMindy, Fort Doerr ; Mme McMindy, A R Potter, Minneapolis ; J E Rinecky, Ville ; Chas Noelkal, Cincinnati ; Geo Masu, Alfred Billeye, Ville ; H A Hinesakie, C H Ernsed, St-Louis ; J N Crandall, Wm H Supin, J Townsed, M Salmon, C H Hauno, Nouvelle-Orléans, Jno C Haines armée des Etats-Unis; E Lommel, Ind, M H Lehman, ville ; A M Crandall, C Von Meysenburg, Wm Grant, W H Korne et femme, ville ; J H Knoch Louisiane ; J Lehman, Louisiane ; B. Rosenthal, Atlanta, Georgie ; A L Kennedy, Denver, Colo ; C H Allen J, Nouvelle-Orléans ; F Beusch, Baltimore ; R W Waite et famille, Louisiane; R H Hump Jr, Jackson, Miss ; H W McKane Jr et femme, Louisville; H H Zolk Jr, Lumberton ; W J Allenson, New York ; H C Niles, Kosciusko, Miss ; Wm B Thayer, Kansas City ; M C Condon et femme, Chicago, Ill ; Mme W H Livingston, Burleigh, Fle; H L Folsom et femme, Boston; M Waite, F H Waite, Chicago; C H Choekly, N Y; H A Mockay, Ohio Geo A King, Washington, D C; F N McDonald, Balt; Mme B Lyon, Mme L M Elliott, Chicago, L M Kuntzmann, B ffalo; J E Doylan, Atlanta, W P Hauphin, N Y; Geo F Kenner, Balt; A C Pricer, C Foley, New York ; J B Mosely Jackson, Miss ; J A Holmes, Wm Halms, Mme Polin, St-Louis ; B W Bland, Birmingham ; M. et Mme Joseph, J. M P. Kohn, Mongomery, Ala , V V Leppehlmen, Cin. ; T B Rider, M D Assomption ; W C Rookman, Miss H C Miller, M Lowenthal, J Bowy, Cincinnati ; J S Blackburg, Hattiesburg, Miss ; S S Speir, New York ; J C McReynolds ; B E Edison et femme, St-Paul ; S C Weber et femme, Greensburg, Pie ; John Cautherie et femme, New York.

Hôtel Denéchaud.—J E Burguères, Chas Gunnenberg, J M Jumel, Lne ; F M Hull, Philadelphie, H E Anderson, Mobile ; H Bauer, St-Louis, John Dymond, Lne ; M Bradshaw, ville; G A Arceneaux ville ; J R T Newton, San Antonio, Tex , J Campbell, Shaw, Miss; Sam Bullinger, Houston, Texas; E Roman, Louisville; F E Livegood, Chicago, Ill ; W P Harris, St Louis, E B Waller, St-Joseph Mo ; J C M Laurin, Barlington, Iowa ; E J Bennere, Jackson Tenn ; Capt D L Sweatman, Winona, Miss ; H G Miller, South Bend, Ind ; J H Ryan, Peoria, Ill ; Thos H Gilmore, Clinton, Lne, Howard Guentree Louisville, Ky ; J B Haine, Philadelphia ; H F Sproul, Maine ; D W Torce Belvidere, Ill Eugene Stone et femme Bloomington, Ill ; E H Dwyer et femme McComb, City, Miss; H Shoter, Lne ; J E Jones, Knoxville, Tenn.

Hôtel Cosmopolitain.—Alfred Billinger M B Fleshman, Kansas City, Mo ; A L Stone, Cleveland ; E H Hyde, ville ; A F Lang, New York , G Barrett, Galveston ; C H Stockten, Meriden, Miss , Léon Moyse, M Aronson, J Moya , Summit Miss ; C Vallois ville ; Richard Hahn, A Littauer New York , Mme F Sweetland, Milwaukee, Mme C S Pierce Dayton, O ; Ashen J Abeu, Kalamazoo ; C H Greene, R Moon N Y ; W W Baldwin, femme et fille, Cleveland , C E Smith Ga, Henry Wooms, Leon Block, W E Cohn, I C Faxon, New-York, O G Granson Ann, Ohio ; Mme Prentess Saginaw, Mich ; M Baunn, New York , Sam Wolf, Lne ; W H Hubbart, Pa ; J F Pronaska, Morgan City, Lne; J W Stokes Jeannerette, Lne.

Hôtel Schmitt—E I Page, Jr, Richmond Va ; H C Menke, Evansville, Ind, Howard Stitt, Logansport Ind ; T Lowther, Cairo Ill, H F Siebern J H Grossine, Cincinnati, O, J W Logan et femme, Nashville, Tenn ; Thos Murry, James Web , Toronto, Canada ; C I Miller et femme, Toledo, O ; E H Smith, Philadelphie Pa; B Hottes, St-Louis, Mo ; J Lyons et femme, W Lehman et femme, Chattanooga, Tenn ; Jas Roth Milwaukee ; L P Mims, Cincinnati, O, H A Minters, San Antonio Texas ; B L Jones, Havane, Cube.

Ladies' Guibet Mut. Ben, Ass'n,

Le Bal de cette Société, aux Old Fellows' Hall, pour le 16, a été remis au dimanche, 24 février. Les entrées seront bonnes pour ce jour.

Par ordre de la Présidente.
Mlle T. FERNANDEZ.
16 fév—2f Secrétaire

JULES ANDRIEU,
—Successeur de—
ROCHEREAU & ANDRIEU,
AGENT D'AFFAIRES,
Nouvelle-Orléans, Lne.
P. O. Box 113. 29jan—1an

A VENDRE.

Tourteaux de Graines de Coton et Ecales de Graines de Coton.

PUECH & FRERET,
Nouveau Numéro 634 Rue Gravier.
7nov—6m dim mar ven

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 109 rue de Chartres, Orléans Lne.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie que le 30me jour de janvier 1895, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous, dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Rose Alice Ballay vs. Fernand Eugène Rencuard—No 44,816.

Sur la motion de Gabriel Fernandez, Esq., avocat de la plaignante, et sur la production de preuves valables de sa demande et la loi et l'évidence étant en faveur de la plaignante.

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré ici le 25 janvier 1895, soit maintenant confirmé et fait final et en conséquence qu'il y ait jugement en faveur de la plaignante Rose Alice Ballay et contre Fernand Eugène Renouard, dissolvant la communauté d'acquets et de gains existant jusqu'ici entre eux, le condamnant à payer à la plaignante la somme de huit cent dollars, avec intérêt légal du 12 septembre 18 4 jusqu'au paiement et les frais, et lui restituant l'administration de ses biens dotaux et paraphernaux libre de l'intervention de son mari la-dedans.

Jugement rendu le 30 janvier 1895.
Jugement signé le 5 février 1895.
(Signé) T. C. W. ELLIS, Juge.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle Orléans, ce 5me jour de février en l'année de Notre Seigneur, mil-huit cent quatre-vingt-quinze.

ONOFRÉ TRIAY,
Député-Greffier.
7fév—7 14 21 28—7 mars

C. LAZARD & CO, LDT.
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Canal et North Peters.
10 mars—1 an—Dim Mar Jeu Sam

SAUX—Décédé vendredi matin à 11 heures, à l'âge de 76 ans, JEAN MARIE SAUX, natif d'Anlon, canton d'Aurignac, Haute Garonne, France. Les amis et connaissance de la famille sont respectueusement priés d'assister aux funérailles qui auront lieu dimanche, à midi précise. Le convoi partira de sa dernière résidence, sur le chemin de la Métairie en face du City Park. 16 fév—1f

LABAT.—Décédée le vendredi 15 février 1895, à une heure du matin, dans la paroisse St. Jacques. CLAUDINE MONTAMAT, veuve de Cyril Pierre Labat, à l'âge de 91 ans, native de Villecantal, France. Les amis et connaissances de sa famille, ainsi que ceux de sa fille, Mme Bernard Barthe, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu à l'arrivée du train de 10 heures, à la station de l'Illinois Central, à l'angle des rues Remparts et Howard.

LACASSAGNE.—Décédée, jeudi, 14 février 1895, à 6 heures P. M., âgée de 56 ans, SOPHIE TIMMERMANN, épouse de Laurent Lacassagne, native d'Allemagne, et résidente en cette ville depuis trente-quatre années. Les parents, amis et connaissances des familles Lacassagne, Timmermann, Riehl, Rauxet, Hecker et Boudreaux, sont respectueusement invités à assister aux funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, samedi, à 2 heures P. M. de l'après-midi, de sa dernière demeure, encoignure des rues St-Philippe et Nord Remparts.

MESSE FUNEBRE.

Une messe funèbre sera célébrée lundi prochain, le 18 février, à 7 A. M., à la Cathédrale St Louis, pour le repos de l'âme de JULIEN VERGNOLE. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.
15 fév—15 16 17

Nous Garantissons la Pureté de nos Produits.

—TELEPHONE 1010.—

TO-KALON
DEPOT DE VINS.
Ancien No 129, Nouveaux Nos 537 à 541
Rue Royale, coin Toulouse,
NOUVELLE-ORLEANS.

VINS ROUGES,
Vins Blancs, Sauternes et Riesling
TO-KAY.
Angelica, Muscatelle,
PORTO, SHERRY CHABLIS,
Blackberry Brandy,
BRANDY
Le plus pur venant du Raisin, etc.

Tous les Ordres Sollicités sont Immédiatement Remplis.

Toute Marchandise achetée est délivrée sans frais à domicile.

PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT.
24 août - 1an

P. LABAT,
Acquéreur des Caves Bordelaises.
Il a transféré les dites Caves
AU No 234 RUE PRIEUR,
Coin Bayou Road.

Et prévient ses amis, connaissances et le public en général, qu'il est toujours prêt à leur servir comme par le passé, les meilleurs vins et liqueurs à des prix modiques.
4 mars—1 an.

Bureau du Trésorier de la ville de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, le 7 février 1895.—Avis—LES LICENCES DE VILLE POUR 1895 deviennent délinquantes le 28 FEVRIER, après cette date il y a une pénalité de 2 POUR CENT PAR MOIS d'intérêt. Les PLAQUES POUR LES VEHICULES et les FERRETS POUR LES CHIENS sont aussi prêts pour être délivrés à ce bureau. Veuillez venir sans délai vous procurer votre licence, ou plaques, et éviter des frais inutiles.
CHAS. H. SCHENCK,
7fév—22f Trésorier de Ville.

A louer.

A la Baie St-Louis, dans un des endroits les mieux bâtis et les mieux habités, sur un site charmant, une maison complètement neuve et des plus confortables, réunissant toutes les améliorations modernes, convenable pour une grande famille. S'adresser 94 rue de l'Esplanade. 2 sept

BANDAGES HERNIAIRES

Ajustés avec perfection à très bas prix. Applications pour difformités et Bonneterie élastique faites sur commande. En magasin une grande variété de ceintures de support de bandages herniaires et d'articles en toile.
A. McDERMOTT,
114 rue St-Charles, au coin de la Place Lafayette. juin—1an

AVIS.

L'incendie de notre magasin, 313 rue du Camp, ne causera aucune interruption dans nos affaires. Nous occuperons le magasin No 318 rue du Camp, vis-à-vis et à côté du bureau du Times-Democrat. Nous serons prêts comme par le passé à remplir les ordres.
GARCIA STATIONERY Co Ltd.
12 fév—7f

Avis.

A. L. Bourgeois, autrefois chez Léon Godchaux, prend plaisir d'annoncer à ses amis et clients qu'il est maintenant attaché à la maison de vêtements confectionnés et d'articles de toilette de H. B. Stevens & Co., Ltd , aux Nos 710 et 712 rue du Canal (anciens Nos 122 et 124,) où il sera heureux de les voir. 6 fév—1 sem

AMUSEMENTS.

THEATRE DE L'OPERA.
—JEUDI SOIR—
ROLAND À RONCEVAUX.
—Samedi—
AIDA.
—Dimanche Matin—
"MANON."
13 fév—2f

GRAND OPERA HOUSE.
Engagement spécial de la
Tavary Grand English Opera Company
Dans le répertoire d'opéras suivant:
Dimanche, **Il Trovatore** ; Lundi, **Cavalleria Rusticana** et **I'Pagliacci** ; Mardi, **Carmen**. Mercredi matinée, **Martha** ; Mercredi soir et Samedi matinée, **Bohemian Girl**. Jeudi, **Tannhauser** ; Vendredi, **Lohengrin**. Samedi soir, **William Tell**.
Semaine prochaine—STUART ROBSON.
12 fév—5f

ACADÉMIE DE MUSIQUE.
Matinées Mercredi et Samedi.
WM H. CRANE.
Lundi, Mardi et Mercredi Soirs et Matinée Mercredi. **THE SENATOR.** Jeudi et Vendredi Soirs et Matinée Samedi, **BROTHER JOHN.** Samedi Soir, **HIS WIFE'S FATHER** Scènes spéciales, Costumes, Propriétés et Effets. La semaine prochaine—ROSE COGHLAN. 12 fév—5f

THEATRE ST-CHARLES.
Ce soir, Matinée samedi seulement.
Mme LANGTRY!
Et sa compagnie choisie d'acteurs
Dimanche, Lundi, Mardi Mercredi soirs et Samedi en matinée, **A WIFE'S PERIL.** Jeudi, Vendredi et Samedi soirs, **AS IN A LOOKING GLASS.**
La semaine prochaine—**A Country Circus.**
12 fév—5f

Crescent City Jockey Club.
REUNION D'HIVER
Commençant le 8 Décembre 1894, Continuant
100 JOURS.
CINQ COURSES PAR JOUR.
PLUIE OU BEAU TEMPS!
C. H. BUSH Directeur;
SHERIDAN CLARK, Secrétaire;
R. W. SIMMONS Juge Président.
Les courses commencent à 1:30 P. M. Prix d'admission au "Grand Stand," 50 cents.
4 déc—4m

E. BARBIER,
Horloger - Bijoutier
60, rue Royale, 60
(Nouveau numéro 308.)
Entre Bienville et Conti
Grand assortiment
DE
MONTRES,
PENDULES,
DIAMANTS,
BIJOUTERIE.
ARGENTERIE
Massive et Plaquée.
Lunettes et Pinces nez

REPARATIONS
DE MONTRES, PENDULES,
Bijouterie et tous objets concernant sa profession.
Garantie complète, Prix modérés.
1er déc '94—1an

W. G. COYLE & CO.,
CHARBON. COKE.
Pittsburg, Anthracite, Alabama, Cannel et Coke de Gaz et Combustible.
Charbon en chalands pour planteurs sucriers.
BUREAUX.
Nouveau No 323 rue Carondelet, Ancien No 47, coin Union.
1er sept—6 m—Dim mar jeu

ANT. CASTEL

Annonce à ses amis et au public en général, qu'il a fait l'ouverture de son magasin de faïence et d'articles de ménage,
LUNDI, LE 8 OCTOBRE 1894,
à son nouveau local, encoignure des rues
ROYALE ET DUMAINE.
Stock complet et des mieux assortis. Prix modérés, commis courtois et empressés. Il saisit cette occasion de remercier le public de son patronage passé, et il espère qu'il le lui continuera l'avenir. 1er sept- 1 an

C'EST MAINTENANT LE MOMENT

DE S'ASSURER UNE BOITE DANS LA MAMMOTH SAFE DEPOSIT VAULT DE LA PROVIDENT SAVINGS BANK, POUR 1895. VENEZ VOUS ENQUERIR DE NOS PRIX. No 221 RUE DU CAMP. TOUTES LES COMMODITÉS SONT DONNÉES A NOS CLIENTS. 19jan—1m

AVIS SPECIAL.

Charbon Anthracite Anglais,
Pour Base Burners et Calorifers, $7.50 par tonne.
W. G. COYLE & CO,
323 Rue Carondelet, encoignure Union.
Téléphone No 311. 12-fév—3f

Avis.

Madame Veuve J. Anglade ayant cessé les affaires de prêt sur gages, depuis bientôt un an, prie tou es les personnes qui peuvent avoir des objets en gage, à son magasin, de vouloir bien venir les retirer sans délai.
Coin Conti et Bourbon.
20 janv—1m

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix dans le Deuxième District.

Coin des rues St-Philippe et Tremé.

Succession de Veuve Vincent André et Angèle André.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 44 290.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 723 (ancien numéro 155) rue Commune—MERCREDI, le 6 mars 1895, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, Nos 50 et 52 rue Baronne, près Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 25 janvier 1895, et pour le compte de la dite succession—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Philippe, Tremé, Ursulines et Marais; le dit lot est désigné par le No 8 et mesure 30 pieds de face à la rue St-Philippe, sur une profondeur et façade rue Tremé de 130 pieds. Les améliorations consistent en un double corps de logis et autres petites bâtisses et occupés comme boulangerie.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication l'acquéreur devra assumer en sus de son enchère les taxes de 1895

Acte de vente pardevant M. T. Ducros, N. P., aux frais de l'acquéreur.
30 janv—30—6 13 20 27 fév—6 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain magnifique pour bâtir.

Succession de Thomas Sherlock.

No 44,601—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur — Bureau No 723 (ancien No 155) rue Commune.—MERCREDI, le 6 mars 1895, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, Nos 50 et 52 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 25 janvier 1895 et pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Ursulines et Hôpital; le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Johnson sur une profondeur de 90 pieds, entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en paiements égaux sur un crédit d'un et deux ans de la date de la vente, avec 8 0/0 d'intérêt par an en billets garantis par le du vendeur et hypothèque spéciale, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1895, en sus du prix de vente.

Acte de vente pardevant Bussière Rouen, N. P., aux frais de l'acquéreur.
30jan—30 fév6 13 20 27 mars6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Améliorées dans les Premier et Troisième District.

Succession de Jean D'Hérété, Marie Louise Fondar, sa femme, et Jean M. D'Hérété.

No 44.275.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, Encanteur.—Bureau No 723 (ancien No 155) rue Commune—MERCREDI, 20 février 1895, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 50 et 52 rue Baronne, près Commune en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 14 janvier 1895, pour le compte de la susdite succession—

1° **Une certaine portion de terre,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges et servitudes y appartenant, située sur le Chemin de Gentilly, troisième district, dans l'ilet irrégulier borné par la rue Marigny, l'avenue St Bernard et le Chemin de Gentilly, mesurant à peu près 300 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Marigny, 209 pieds 7 pouces et 4 lignes au Chemin de Gentilly et Desard's lane (projetée) sur une profondeur de 655 pieds 11 pouces et 5 lignes de l'avenue Marigny au Chemin de Gentilly sur la ligne de profondeur la plus rapprochée de l'angle qui forme la jonction des dites avenue et chemin. La dite portion de terre, du côté le plus rapproché de l'avenue St-Bernard 413 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne presque perpendiculaire à l'avenue Marigny, et fermant à angle droit, 90 pieds d'un autre angle droit en ligne directe au Chemin de Gentilly ou Deroux Place, ayant 469 pieds 4 pouces 3 lignes sur le Chemin de Gentilly le tout contenant cinq lots de terre désignés par les Nos 38, 40, 41, 42, 43 et une portion de terre d'une forme irrégulière.

2° **Un certain lot de terre,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Julie, Poydras, Dorgenois et Broad, mesurant 32 pieds 1 pouce 5 lignes de face rue Poydras, 31 pieds 8 pouces et 6 lignes de face rue Julie sur une profondeur de 155 pieds 6 pouces sur la ligne du lot No 9, et 148 pieds 6 pouces et 5 lignes sur la ligne du lot No 11 ; le dit lot est désigné comme lot No 10 d'après un plan dressé par Buisson, daté le 13 février 1850.

3° **Tous les droits, titres, intérêts, etc,** du dit Jean D'Hérété dans et pour un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par le Chemin de Gentilly, les Avenues St-Bernard et Paris et les rues Treasure et Abondance, le dit lot mesure 156 pieds de face sur le Chemin de Gentilly sur une profondeur de 120 pieds et forme le coin du Chemin de Gentilly et de l'Avenue St-Bernard, laquelle a été acquise par le défunt par titre de taxes.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant John R. Léger, notaire, aux frais de l'acquéreur.
19 janv—19 20 23 30—fév 6 13 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Anthony Pflieger et Barbara Fielder, sa femme.

No 44,525—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 155 (nouveau No 723) rue de la Commune.—MERCREDI, 27 février 1895, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 50 et 52 rue Baronne, près Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 21 janvier 1895—

Tous les droits, titre et intérêt du dit Anthony Pflieger, une moitié indivise dans et pour un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Miro, Orléans, Ste-Anne et Galvez, désigné par le No 9 et mesurant 30 pieds de face rue Orléans sur une profondeur sur la ligne du lot No 8, de 79 pieds 9 pouces et une profondeur sur la ligne du lot No 10, de 79 pieds 10 pouces et 30 pieds de largeur dans le fond.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, aux frais de l'acquéreur.
25 janv—25 30—fév 6 13 20 27

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c et $1.00.

J. S. LANDRY, Surintendant.
J. S. LANDRY, Agent général pour le Fret et les Passagers
25 oct—sam et dim